

CIRCUIT DM	MISE EN PLACE DE REFERENTS	PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES FICHE N° 4		
OBJET : Mise en place de référents				
Si actions de prévention → mettre 1	1	Si actions de protection → mettre 2	Si actions mixtes → mettre 3	

Taux de couverture estimé des actions décrites par rapport aux actions nécessaires pour réduire le risque initial	0%	25%	50%	75%	100%
--	----	-----	-----	-----	------

CADRE GENERAL : Sécurisation du circuit des DM

DOMAINE D'APPLICATION : Référents des DM à la Pharmacie et dans les unités de soins

ABREVIATIONS

DM : dispositif médical
DSI : directeur du système d'information
IDE : infirmière diplômée d'état
ASH : agent de service hospitalier
BPPH : bonnes pratiques de pharmacie hospitalière

ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES

Désignation de l'action	Définir une fiche de fonction des référents		
Objectifs (principal, opérationnel)	Assurer le lien réciproque entre la pharmacie et les unités de soins		
Référentiels : -BPPH	Pilote : Pharmacien - DSI	Acteurs associés : Médecins, cadres, IDE, ASH, Préparateur	
Mise en Œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les missions respectives : <ol style="list-style-type: none"> a. du référent au sein de la pharmacie <ul style="list-style-type: none"> ○ Valider les demandes de service en fonction des éléments contractualisés, ○ Suivre les dotations, et leur mise à jour ○ Mettre en place et suivre les dépôts, ○ Assurer la visite des zones de stockage des services (cf. fiche), ○ Enregistrer les non conformités au décours des différentes étapes du circuit, ○ Transmettre toutes les informations concernant le bon usage et/ou l'approvisionnement, ○ Assurer le retour des améliorations attendues par les unités de soins au responsable de la pharmacie concerné, ○ Mettre en œuvre des actions spécifiques dans le cadre de la politique des produits de santé. b. Du référent au sein de l'unité de soins : <ul style="list-style-type: none"> ○ Effectuer la demande des produits et la gestion des stocks ○ Participer à l'élaboration des dotations, et à leur mise à jour, et au suivi des dépôts, ○ Participer à l'organisation du stockage des DM, ○ Signaler les non conformités au décours des différentes étapes du circuit, ○ Assurer la diffusion des informations provenant de la pharmacie, ○ Proposer des actions spécifiques dans le cadre de la politique des produits de santé 2. Définir les compétences et connaissances nécessaires en fonction de la complexité des services concernés, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> ○ Savoir être : communicant, engagé, impliqué, motivé, empathie ○ Savoir : connaître le fonctionnement de l'unité, du circuit logistique, des contraintes et des objectifs de la politique des produits de santé, connaître les DM, les outils de gestion et de traçabilité, ○ Savoir-faire : autonomie, initiative, respect des règles de l'institution et du service, 3. Désignation des référents 4. Mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> ○ A titre expérimental dans quelques unités test ○ Déploiement en fonction des résultats avec planification en priorisant les unités présentant un niveau de risque (criticité) élevé 		
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources humaines - Formation - Outils nomades 		
Mode de contrôle	Evaluation annuelle		
Validation	Pharmacien et DSI		
Effort	3		

<u>Liens avec d'autres fiches d'action</u>	Audit des stocks (fiche16) Dotation d'une unité de soins (fiche n°13)

PROCEDURE DEGRADEE :

EFFETS SECONDAIRES DES ACTIONS

Description des effets secondaires identifiés

- Continuité de la prestation
- Intégration difficile
- Perte d'appartenance

Actions de maîtrise des effets secondaires

- Désignation de suppléants
- Revue de contrat

Taux de maîtrise des risques des effets secondaires	0%	25%	50%	75%	100%
--	-----------	-----	-----	-----	------